LES CORVIDES SUR LE PLATEAU PICARD

par Xavier COMMECY

INTRODUCTION

Ayant entrepris de suivre les populations de Rapaces tant en hiver qu'en période de nidification sur deux carrés de 10 km x 10 km du plateau picard au sud-est d'Amiens (COMMECY en préparation). Nos nombreuses sorties de prospection nous ont permis de relever, entre autres observations, la répartition et l'abondance des Corvidés (Corbeau freux *Corvus frugilegus*, Choucas des tours *Corvus monedula* et accessoirement Corneille noire *Corvus corone*).

La présentation du secteur étudié (délimité approximativement par les communes de Longueau, Bayonvillers, Le Quesnel et Guyencourt-sur-Noye) sera détaillée dans notre article sur les rapaces. Disons simplement qu'il s'agit d'un plateau de grandes cultures traversé par les vallées de trois petites rivières (Avre, Luce et Noye) ; les secteurs boisés représentent de l'ordre de 10 % des 200 kilomètres-carrés essentiellement avec des petits bois.

L'HIVERNAGE

Omniprésents, les Corvidés occupent pendant la journée toute la surface du secteur mais les concentrations se rencontrent essentiellement dans les milieux cultivés. Les tentatives d'évaluation de cette population hivernante pour les 200 km2 ont été effectuées à l'occasion des rassemblements que ces oiseaux font chaque soir lors de la constitution de leurs dortoirs nocturnes.

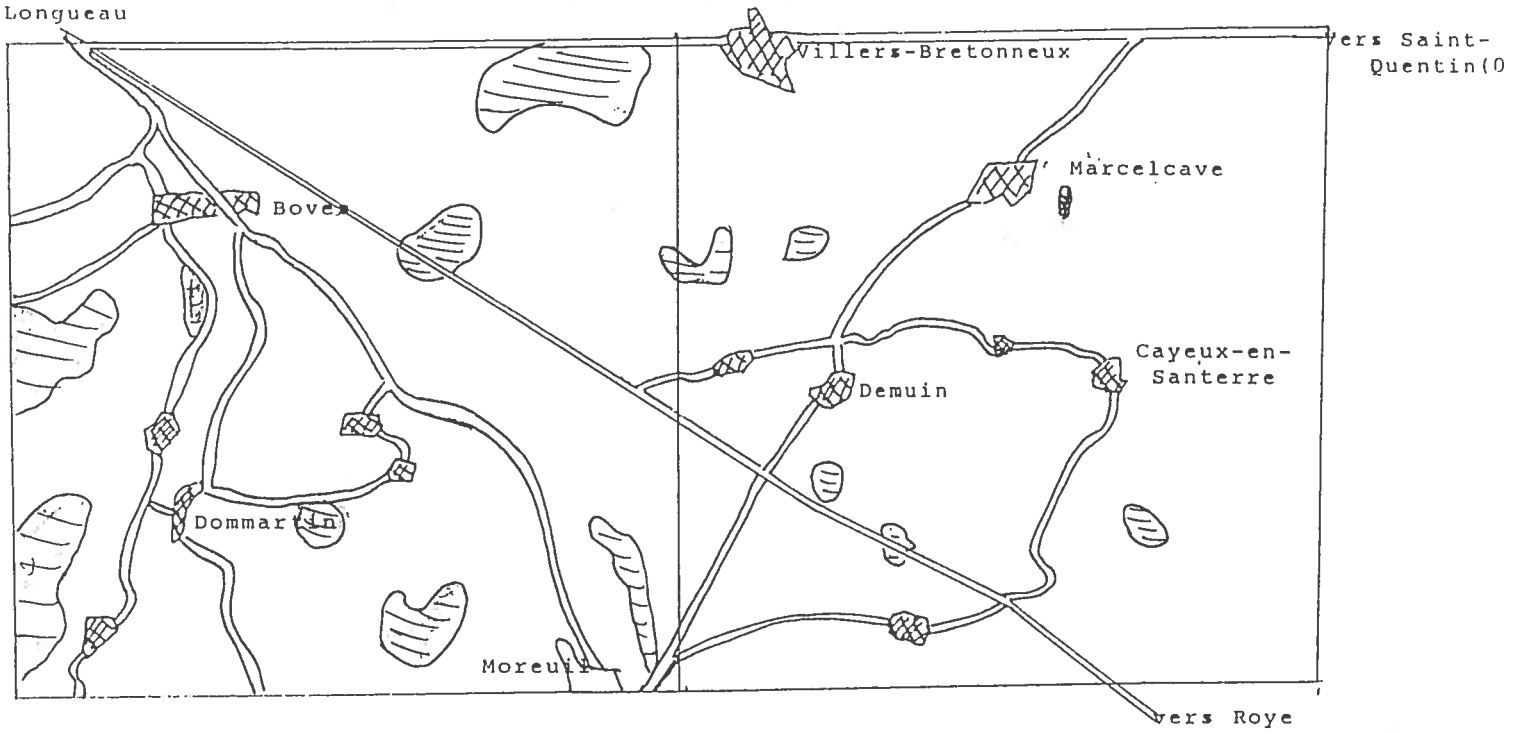
Trois dortoirs ont été repérés et un quatrième situé hors des limites que nous nous sommes définies draine des oiseaux du secteur que nous avons pu comptabiliser. Sur la figure, nous avons localisé les dortoirs et indiqué les directions suivies par les principaux flux les alimentant. Les Corvidés (surtout Corbeaux freux et Choucas des tours, les Corneilles noires ne participant pas ou peu à ses rassemblements) ont l'habitude de se regrouper en des sites réguliers avant de s'envoler en bandes plus ou moins importantes pour gagner tardivement les sites nocturnes. Cette habitude a permis de tracer l'essentiel des limites des zones occupées par les oiseaux de chacun de ces 4 dortoirs. Il est remarquable de constater à quel point ces limites sont stables tout au long de la période hivernale (et même d'une année sur l'autre). On peut repérer aussi qu'il n'y a pas de chevauchements entre les zones occupées par les oiseaux des différents dortoirs, ceci permettant une occupation maximale du secteur sans compétition.

Les effectifs des dortoirs ont été relevés à la mi-janvier, période qui semble être celle des effectifs maximaux. Nous avons relevé :

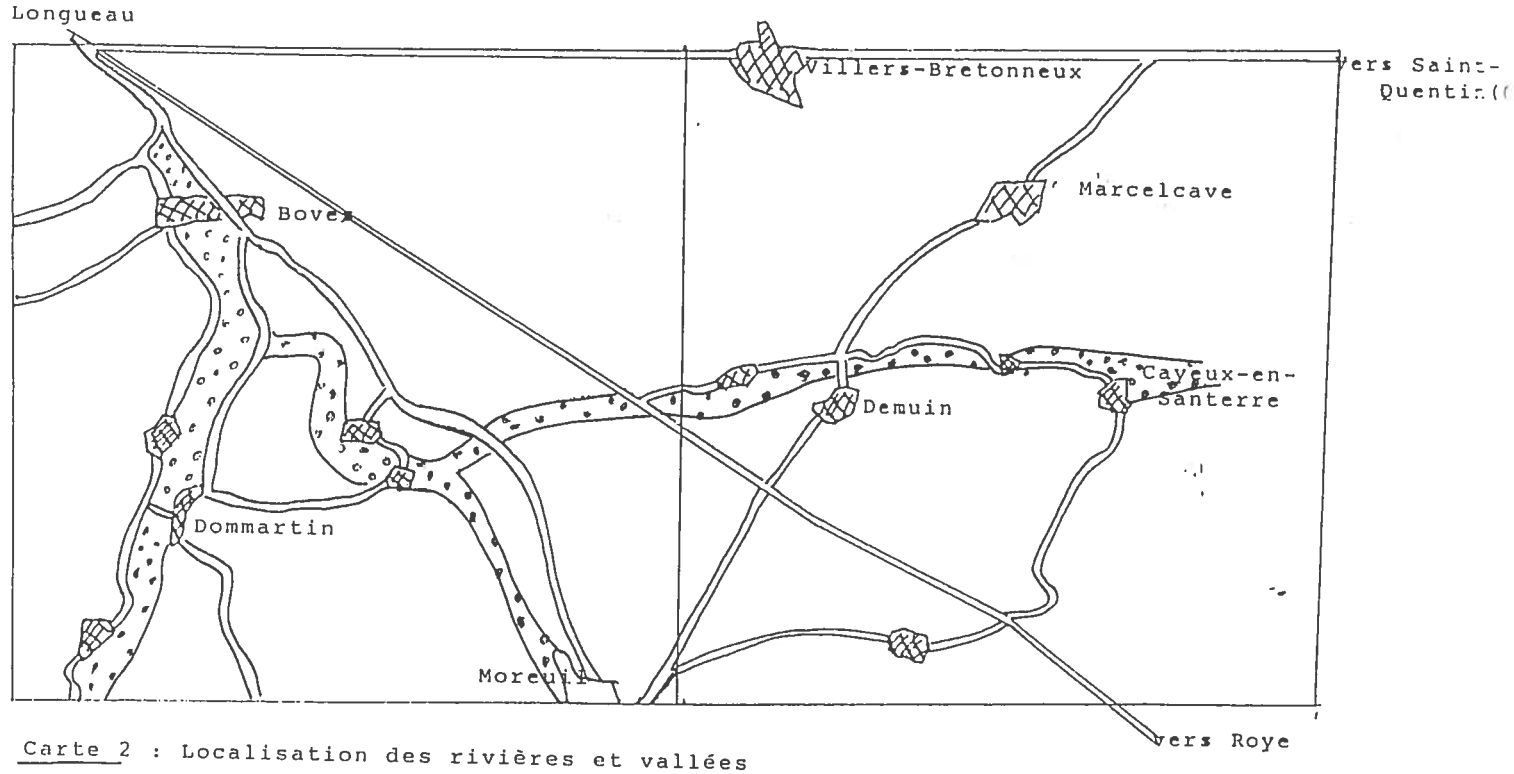
- Hangard : 3000 à 5000 oiseaux (1/3 de Choucas des tours),
- Sains-en-Amiénois : 2500 à 3000 oiseaux (20 % de Choucas)
- Ignaucourt : 750 à 800 oiseaux (10 % de Choucas),
- Moreuil (dortoir hors secteur) : 350 oiseaux (des Corbeaux freux) du secteur étudié rejoignent ce dortoir.

Soit, 6600 à 9250 oiseaux pour 200 km² (moins de 50 oiseaux au km²). Les secteurs boisés (surtout localisés au Sud-Est des 2 carrés prospectés) sont les moins fréquentés dans la journée. Ces dortoirs se situent en peupleraie (2 cas : Hangard et Ignaucourt) et dans un bois de feuillus (Sains-en-Amiénois, à proximité de la grande décharge d'Amiens où beaucoup se nourrissent de jour).

 © Picardie Nature/C.O.P.



Carte 1 : Localisation des bois et des bosquets



Carte 2 : Localisation des rivières et vallées

L'imprécision des valeurs avancées tient au grand nombre d'oiseaux à compter en peu de temps et venant parfois de plusieurs directions en même temps ainsi qu'à la faible luminosité (nuit tombante) qui règne alors.

La part de Choucas des tours est non négligeable (de l'ordre de 2000 oiseaux) pour une espèce qui passe généralement inaperçue (ces valeurs ont été obtenues par plusieurs échantillonnages dans des bandes d'oiseaux comptées et où les oiseaux ont été déterminés 1 à 1, ces échantillons ont été pris tout au long de la période de retour au dortoir).

Ces premiers résultats ne sont que des préliminaires et nous pensons les compléter dans les années suivantes en privilégiant deux axes principaux de recherche :
- suivi d'un dortoir tout au long de la saison pour mieux appréhender l'évolution des effectifs au cours de l'hiver,
- suivi des modalités du retour au dortoir (heure de début, durée...).

LA REPRODUCTION

Dès le début du mois de mars, les grandes bandes de Corbeaux freux et de Choucas disparaissent et le retour aux colonies est effectif. Pour les Corneilles noires, l'installation des nicheurs est plus tardive et des petits groupes (de la taille d'une dizaine d'oiseaux) se rencontrent encore en avril.

Peu discrètes, les colonies ont été repérées et le nombre de nids comptabilisé à la fin du mois de mars quand la couvaison a commencé (des comptages ultérieurs ont été effectués à l'occasion pour vérifier l'éventuelle installation tardive de nouveaux couples).

Quatre colonies de Corbeaux freux, proches les unes des autres (sur environ 5 kilomètres linéaires), ont été localisées dans la vallée de la Luce. Trois de ces colonies sont installées en peupleraie, la quatrième dans un petit bois de feuillus (Hangard). Elles regroupent 29 nids à Aubercourt, 5 et 19 nids à Demuin et 27 nids à Hangard, soit 80 nids pour cette vallée. Une cinquième colonie occupe les feuillus d'un parc de château à Thézy-Glimont (35 nids) dans la vallée de l'Avre et une sixième, installée tardivement (début avril) et de petite taille (10 nids), dans les feuillus en bordure de la décharge de Sains-en-Amiénois.

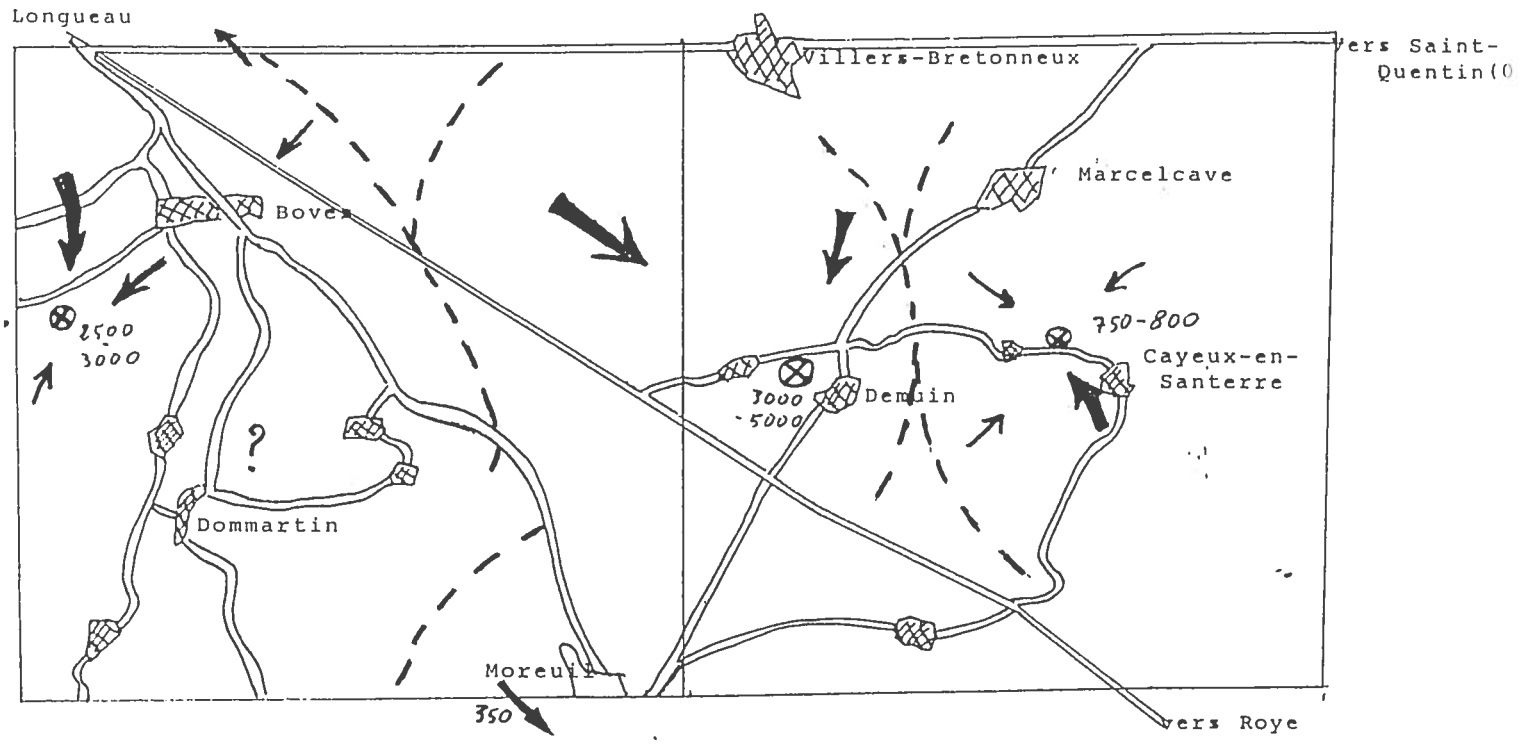
Ces 250 à 300 Freux sur les 200 km² prospectés sont à comparer aux 5 à 7000 oiseaux présents quelques semaines plus tôt ; plus de 95 % des Corbeaux freux hivernant dans notre région sont donc des migrateurs.

Pour la localisation des colonies de reproduction, notons l'importance des vallées et la comparaison des deux cartes de répartition (dortoirs hivernaux/colonies de nidification) montre une fidélité certaine de ces oiseaux tout au long de l'année à certains secteurs.

Nous n'avons pas repéré de colonies de Choucas des tours (tous les hivernants seraient donc des migrateurs) et n'avons pas effectué de comptage des nids de Corneilles noires qui nichent elles de manière isolée et dispersée (elles sont probablement présentes en période de reproduction avec des effectifs comparables à celui des Corbeaux freux et sont données comme sédentaires pour notre région comme dans toute la France).

Ces dernières années, sans recherches particulières comme nous en avons mené ce printemps 1991, nous connaissions 2 autres colonies occupées sur nos deux carrés 10 x 10 km (Fouencamps et Boves), elles ont aujourd'hui disparu sans semble-t-il avoir été remplacées car les actuels sites de nidification sont connus depuis longtemps. L'espèce serait-elle en déclin au moins dans cette partie du département ? Une comparaison est possible avec une étude menée en 1978-1979 sur la nidification du Corbeau freux avec les données des gardes chasses synthétisées par ROBERT (1978 et 1979) ; cette enquête concernait tout le département de la Somme.

Notre secteur, Sud Amiénois, avait été défini comme zone de forte colonisation pour le département avec des tailles de colonies importantes. 7 colonies étaient alors connues contre 6 actuellement. On peut comparer les effectifs de ces colonies :

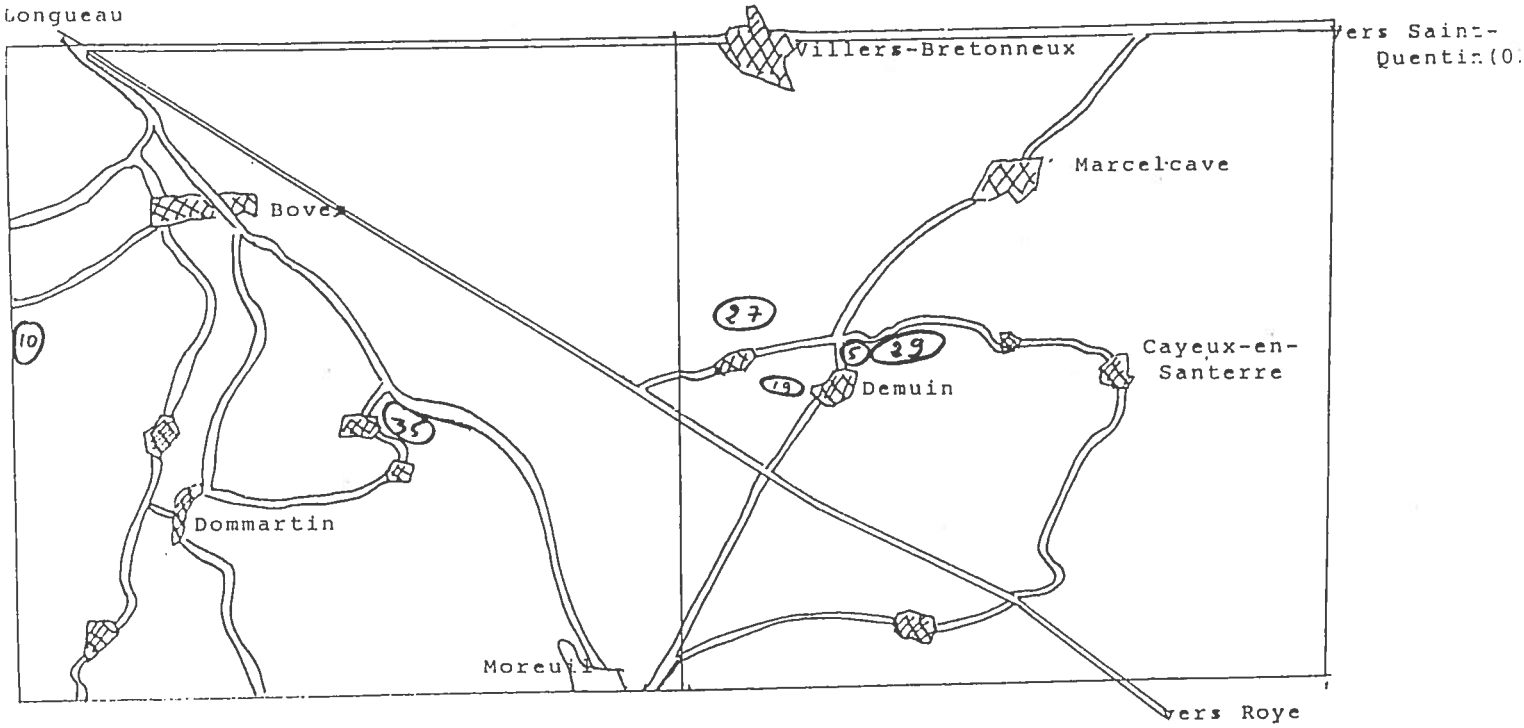


Carte 3 : Répartition des corvidés en hiver

⊗ Localisation des dortoirs hivernaux

→ Direction des vols vers les dortoirs (Taille des flèches proportionnelle à l'importance des flux d'arrivée)

\ Limite de l'aire de recrutement de chaque dortoir



Carte 4 : Localisation et importance des colonies de reproduction des Corbeaux freux

	1978	1991
Aubercourt	0	29
Boves	15	0
Demuin	0	24
Dommartin	16	0
Fouencamps	25	0
Hangard	140	27
Sains-en-Amiènois	9	10
Thézy-Glimont	88	35
TOTAL	293	125

En 1979, J.C. ROBERT dans ses conclusions indiquait que selon lui les effectifs nicheurs avaient vraisemblablement baissé depuis les dernières décennies dans le département de la Somme et il pensait que le processus continuait. Pour la décennie 80, cette conclusion est vérifiée et étayée : il y a eu perte de 59 % des couples nicheurs. On ne peut penser à une redistribution de ces couples en périphérie car nous connaissons certaines de ces colonies (Beaufort-en-Santerre, Moreuil...), elles ont elles aussi des effectifs en diminution par rapport à l'enquête de 1978.

Cette forte diminution est inquiétante pour l'espèce et quand certains groupes de pression (chasseurs et agriculteurs) réclament encore aujourd'hui l'inscription des corvidés sur la liste des espèces classées nuisibles, on ne peut que s'en étonner et leur conseiller d'étudier les animaux vivants avant de les condamner à mort.

COMMECY X. (en préparation) : Hivernage et reproduction des rapaces diurnes dans le - Sud-Est amiénois -Somme. (Paru in *L'Avocette* 1991 - 15 (2-3-4) p. 41-52.

ROBERT J.C. (1978) : Les corbeautières du département de la Somme. 1ère partie : l'arrondissement d'Abbeville. Documents zoologiques 1 (2) 3-9.

ROBERT J.C. (1979) : Les corbeautières du département de la Somme. 2nd partie et fin) . Documents zoologiques 2 (2) 5-28.